



**LA FÉDÉRATION  
DES GRANDES ÉCOLES  
ASSOCIATIVES**  
EN CONTRAT AVEC L'ÉTAT



Fédération des Établissements  
d'Enseignement Supérieur d'Intérêt Collectif



# LA FESIC, PREMIÈRE FÉDÉRATION DES GRANDES ÉCOLES ASSOCIATIVES EN CONTRAT AVEC L'ÉTAT

La FESIC est créée en 1969 à l'initiative d'un groupe de grandes écoles d'ingénieurs et de commerce mené par **Norbert Ségard**, scientifique de renom et ministre des Télécommunications et de la Recherche notamment.

L'objectif ? Fédérer ces établissements œuvrant dans la tradition de l'humanisme chrétien pour promouvoir une nouvelle dynamique dans la formation et la conduite des études supérieures et faire reconnaître ce modèle d'écoles associatives auprès des pouvoirs publics, des entreprises, des étudiants et de leurs familles.

Plus de cinquante ans après, la FESIC est la première fédération d'établissements **d'enseignement supérieur privé non lucratifs** en France. Référence du tiers secteur, elle rassemble des établissements unis par l'excellence, l'éthique et le service des jeunes et de la société.

*Nos établissements sont, depuis plusieurs décennies, de vrais générateurs de compétences pour l'économie et la société.*

## ■ La FESIC, un acteur engagé et reconnu

Depuis son origine, la FESIC œuvre à la reconnaissance du tiers secteur non lucratif de l'enseignement supérieur et de la recherche.

**2002** Première reconnaissance par l'État de la participation des écoles de la FESIC aux missions de service public de l'enseignement supérieur.

**2010** Lancement de la politique de contractualisation entre l'État et les établissements de la FESIC, associés aux missions de service public et percevant à ce titre une subvention.

**2013** À l'initiative de la FESIC, la loi Fioraso crée la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG).

**2020** Les EESPIG sont reconnus comme opérateurs de la recherche publique dans la loi de programmation de la recherche.



**1969** : Création de la FESIC, Fédération des écoles supérieures d'ingénieurs et de cadres.

**2015** : La FESIC devient la Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif.

**2023** : La FESIC regroupe plus de **40%** des établissements qualifiés EESPIG.

## Typologie d'établissements



**18** écoles d'ingénieurs.



**7** écoles de management.



**5** écoles d'art et de sciences humaines.



**90** campus en France et à l'international.



# UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE SES ÉCOLES

## Des établissements gage de qualité et de réussite

Ils préparent les étudiants à une insertion professionnelle réussie, en forgeant leurs capacités d'autonomie et de décision. Comme précisé dans la Charte Fesic signée par chaque membre de la fédération, leur pédagogie allie **connaissances académiques, savoir-faire métiers et accomplissement personnel**. Ils participent à la recherche partenariale et fondamentale.

## Une pédagogie qui place les jeunes au cœur du dispositif

Sans actionnaires, les établissements membres de la FESIC dédient la totalité de leurs ressources et de leur énergie au service des jeunes. Ils participent d'un modèle éducatif à but non lucratif, qui place l'étudiant en son cœur. La **formation intégrale** proposée par les établissements de la FESIC se traduit par une attention apportée au **développement personnel**, ainsi que par l'association des étudiants aux décisions et à la vie de leur campus.

La FESIC réunit, coordonne et représente ses membres et leurs intérêts, afin que ceux-ci puissent former leurs élèves dans les meilleures conditions et leur assurer un avenir réussi. Forte de la richesse et de la **diversité des expertises** qu'elle porte à travers ses écoles (ingénierie, management, arts et sciences humaines), la FESIC participe au **développement qualitatif et international de l'enseignement supérieur français et de la recherche**.

## Représentation auprès des pouvoirs publics

La FESIC **promeut le tiers secteur associatif et défend les intérêts de ses membres** auprès des pouvoirs publics locaux et nationaux. Elle entretient des échanges réguliers avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le Parlement et diverses institutions (ANR, HCERES, CTI, CEFDG...). Régulièrement auditionnée et sollicitée, la FESIC s'appuie sur la diversité des actions réalisées par ses membres pour illustrer l'impact des écoles sur l'ensemble du territoire, pour les jeunes et la société tout entière.



### Une répartition sur l'ensemble du territoire

Les établissements de la FESIC forment plus de **80 000** étudiants et apprentis et délivrent chaque année **17 500** diplômes certifiés par l'État.



### Une insertion professionnelle réussie

**56 %** des étudiants ont un emploi à l'obtention de leur diplôme.  
**93 %** trouvent un poste dans les six mois qui suivent.



### Une ouverture sociale importante

**20 %** d'étudiants boursiers d'État (sur critères sociaux).

**22 %** d'étudiants bénéficiant d'un accompagnement financier complémentaire (bourse de l'école, de sa fondation, de la Région, d'une entreprise, prêt d'honneur...).



### Une source créative d'innovation pédagogique

**88 %** des étudiants suivent des cours dédiés à la RSE et au développement durable.



## La FESIC est une association loi 1901

Son fonctionnement repose sur les principes de solidarité entre ses membres, de collégialité, de subsidiarité et de transparence.

### ■ Animation du réseau et groupes de travail

Animée par le **sens du collectif**, la FESIC mutualise les expériences de ses établissements au sein de **groupes de travail et de réflexion**. L'objectif ? Bénéficier de l'expérience et du dynamisme des différentes écoles, échanger des bonnes pratiques et développer des actions et projets communs. Recherche, communication, relations avec les entreprises, RH, développement durable & RSE, cybersécurité, financements alternatifs, élections étudiantes... Autant de sujets qui animent les échanges entre les membres de la fédération.

### ■ Négociation et affaires sociales

Au sein de l'Union Professionnelle de l'Enseignement Supérieur (UPES), la FESIC veille à la bonne **représentation des intérêts de ses établissements au sein de la branche** de l'enseignement privé indépendant (EPI). Très active, la commission Affaires sociales fait vivre le réseau des directions des ressources humaines avec des réunions d'actualité, des groupes de travail et de réflexion, des partages d'outils, des formations.

### ■ Aide à l'orientation

Soucieuse de répondre au **besoin de lisibilité** des jeunes et de leurs familles sur les choix d'orientation, la FESIC organise des webinaires et propose des contenus sur la réforme du lycée, sur les labels et sur les qualifications par l'État des formations et diplômes.

## Des partenariats pour renforcer l'ouverture et la diversité

**Des territoires aux grandes écoles (DTGE)**  
pour renforcer l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes ruraux, pendant longtemps les grands absents des politiques d'égalité des chances.

**Ingénieurs et scientifiques de France (IESF)**  
pour faire découvrir et valoriser le métier d'ingénieur en France.



### Une participation soutenue à l'effort national de recherche

**11 %** du budget total des écoles dédié à la recherche.  
Plus de **9 000** publications scientifiques publiées en 3 ans.



### L'international

**29 %** d'enseignants étrangers.  
**17 %** d'étudiants internationaux.

## Nos valeurs au service de l'écosystème français de l'enseignement supérieur et de la recherche

- └ L'engagement au service de tous
- └ La responsabilité sociétale
- └ L'innovation et l'efficacité pédagogique
- └ L'excellence académique et l'ambition internationale
- └ La diffusion et la valorisation de la recherche
- └ L'ancrage dans le tissu économique local

# LES EESPIG

## Le choix de l'excellence

Les établissements privés d'intérêt général (EESPIG), en contrat avec l'État, représentent un modèle efficace pour répondre aux défis de l'enseignement supérieur et préparer au mieux les étudiants à une insertion professionnelle réussie.

### Des écoles associatives en contrat avec l'État

Par contrat pluriannuel avec l'État, l'établissement reconnu EESPIG concourt aux missions de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (telles que définies à l'article L 123-3 du Code de l'éducation) et perçoit à ce titre une subvention.

Chaque EESPIG est régulièrement évalué et contrôlé par le ministère et par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES), au même titre que les établissements publics.

### Le modèle EESPIG : un service public avec la souplesse du privé

- **Une réponse aux besoins de lisibilité des jeunes et de leurs familles** : un gage de sérieux et de reconnaissance pour y voir plus clair lors des **choix d'orientation**.
- **Un statut associatif, à but non lucratif** : les EESPIG consacrent 100 % de leurs ressources à leurs missions de formation et de recherche.
- **Une réponse aux défis de l'enseignement supérieur français** : innovation pédagogique, accueil et accompagnement des étudiants, ouverture sociale, insertion professionnelle et dimension internationale.
- **Une responsabilité sociétale par nature** : les EESPIG disposent d'une autonomie et d'une responsabilité entrepreneuriale qu'ils mettent au service de leur modèle pédagogique et de la réussite de leurs étudiants.



## 2013 Création de la qualification EESPIG

Cette qualification est accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche aux établissements privés non lucratifs qui répondent à un cahier des charges précis.

